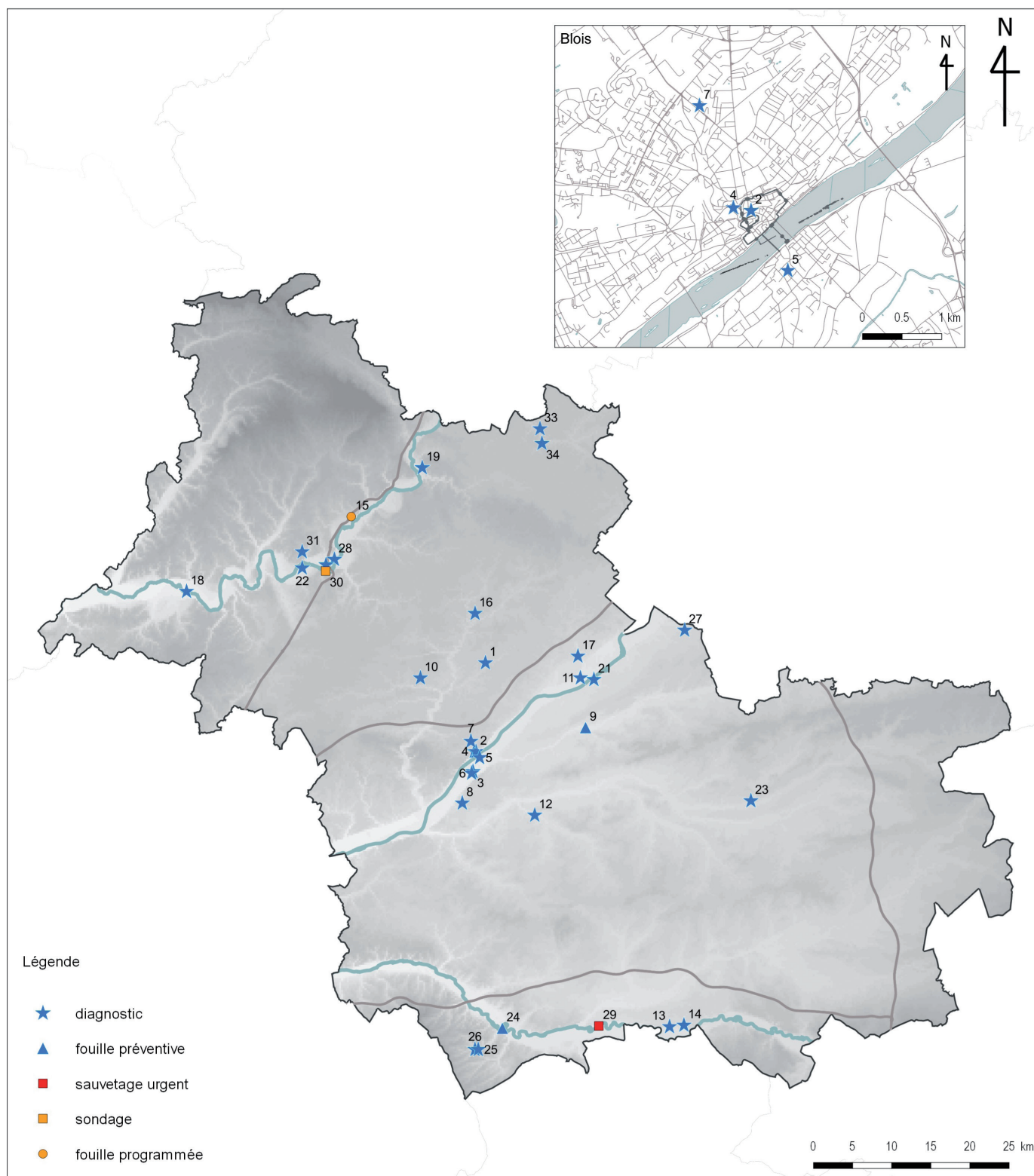


Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
41	Chambord, Boulogne et Russey, forêt de Blois, domaine de Chambord (LIDAR)	Clément Laplaige (SUP)	PRT		0611488	
41 009	Averdon, Carrière Le Bout-de-la-Vallée-Poiriou (tranche 1)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	OPD		0611370	1
41 018	PCR Blois ville et territoire ligérien depuis les premières installations jusqu'à nos jours	Didier Josset (INRAP)	PCR		0610575	
41 018 144	Blois, rue Porte-Côté et rue Gallois	Fabrice Couvin (INRAP)	OPD		0610936	2 ON
41 018 145	Blois, 5 rue des Grands-Champ	Grégory Poitevin (INRAP)	OPD		0611217	3
41 018 146	Blois, Ilot Saint-Vincent (1ère tranche)	Didier Josset (INRAP)	OPD	MA	0610922	4
41 018 147	Blois, 2 rue Pierre-Mosnier	Didier Josset (INRAP)	OPD	GAL	0611278	5
41 018 148	Blois, 21 rue des Prés-d'Amont	Fiona Kildea (INRAP)	OPD		0611324	6 ON
41 018 153	Blois, 59 avenue de Vendôme	Grégory Poitevin (INRAP)	OPD		0611248	7
41 032 029	Chailles, rue des Allets et rue des Mesliers	Philippe Sale (INRAP)	OPD	FER GAL	0610531	8
41 034 038	Chambord, Château Parterres nord et est	Simon Bryant (INRAP)	SP	MA MOD CON	0610708	9
41 040 004	La Chapelle-Vendômoise, Poisse-Mer (tranche 1)	Fabrice Couvin (INRAP)	OPD	GAL	0611064	10
41 066 011	Courbouzon, les Tailles, le Cos-Ory, les Friglons, les Catinières, les Rompures, la Touche	Fiona Kildea (INRAP)	OPD		0611322	11
41 067 007	Cour-Cheverny, Couvent Saint-Bonaventure	Gwenaël Roy (INRAP)	OPD	MA MOD	0611302	12
41 097 056	Gièvres, 27 rue André-Bonnet	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	OPD		0611310	13
41 097 057	Gièvres, Carrière Les Bâtardes (6ème tranche)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	OPD		0611369	14
41 116	Lisle, Les Sablons	Harold Lethrosne (INRAP)	FP	NEO	0611549	15
41 130 026	Maves, le Haut Moron et le Bas Moron (tranche 2)	Dorothee Lusson (INRAP)	OPD		0610434	16
41 136	Mer, rue des Rosiers	François Cherdou (INRAP)	OPD		0611281	17 ON
41 149 016	Montoire-sur-le-Loir, Carrière Prés Thierry (tranche 2)	Céline Landreau (INRAP)	OPD		0611494	18
41 154 015	Morée, la Varenne	Nasser Djemmali (INRAP)	OPD	PAL	0610956	19
41 155	Muides-sur-Loire, Bas-du-Port-Nord, Bas-du-Port-Sud, Bas-des-Flénats, Clos-Mailloux, les Chopines	Clément Recq (ASS)	SD	PAL MES NEO	0611562	20
41 155 034	Muides-sur-Loire, rue des Garennes	Roland Irribarria (INRAP)	OPD	PAL FER	0611068	21

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
41 158 027	Naveil, rue de la Conditia	Nicolas Fouillet (INRAP)	OPD		0611229	22
41 159 029	Neung-sur-Beuvron, 5 rue du 11 Novembre	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	OPD	GAL	0611403	23
41 164 006	Noyer-sur-Cher, Carrière Le Busa (zone 1)	Régis Picavet (PRIV)	SP	PAL NEO	0611206	24
41 198 107	Saint-Aignan, la Pinnevardière, Zoo de Beauval	Céline Landreau (INRAP)	OPD	MOD	0611447	25
41 198 108	Saint-Aignan, la Bietterie, Zoo de Beauval	Céline Landreau (INRAP)	OPD		0611449	26 ON
41 220 026	Saint-Laurent-Nouan, Les Bordes	Nasser Djemmali (INRAP)	OPD		069353	27 ON
41 226 011	Saint-Ouen, ZA de Rocheboyer	Fiona Kildea (INRAP)	OPD		0611204	28 ON
41 242 006	Selles-sur-Cher, le château	Nicolas Holzem (INRAP)	SU	MOD	0611392	29 NR
41 269 097	Vendôme, Abbaye de la Trinité : cour du cloître et chevet de l'abbatiale	Gaël Simon (BEN)	SD	MA	0611464	30
41 269 098	Vendôme, Bois de l'Oratoire (phase 1)	Hélène Froquet (INRAP)	OPD		0611049	31
41 269 099	Vendôme, rue Saint-Denis et rue Yvon-Villardeau	Philippe Blanchard (INRAP)	OPD	MA MOD	0611345	32
41 270 026	Verdes, chemin de Chartres	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	OPD	GAL	0611037	33
41 270 027	Verdes, Monchaux (carrière phases A et B)	Céline Landreau (INRAP)	OPD		0610668	34 ON



SOLIDAR
Forêts de Chambord, Boulogne, Russy et Blois

Depuis 2014, le laboratoire Archéologie et Territoire de l'UMR CITERES a engagé un programme de recherche intitulé SOLiDAR sur la diachronie de l'occupation du sol en forêts de Chambord, Boulogne, Russy et Blois. Dans ce cadre, une campagne de télédétection LiDAR (*Light Detection And Ranging*) a été menée sur 270 km² correspondant à ces massifs forestiers. Le domaine de Chambord ainsi que les forêts de Boulogne et Russy ont fait l'objet au préalable de prospections archéologiques de surface menées par Louis Magiorani pendant 10 ans. Elles ont permis de recenser plus de 700 sites archéologiques et environ 300 km de limites parcellaires, mettant en évidence des occupations humaines datant, pour les plus anciennes, du Néolithique (<http://www.archeoforet.org/>).

Ces découvertes ont été complétées à partir de 2015 par des campagnes de prospection ayant pour objectifs d'augmenter le corpus de sites et de préciser leur nature à partir de ramassage de mobilier ou de prospections géophysiques.

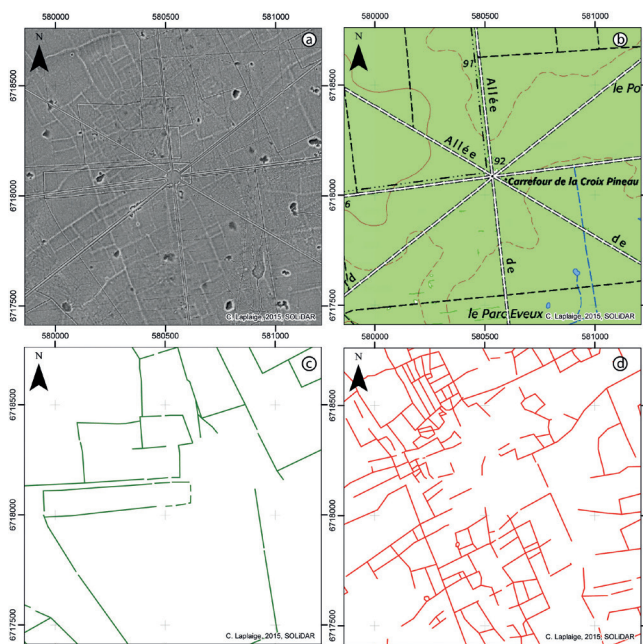
Utilisée depuis une quinzaine d'années en archéologie, la télédétection LiDAR a permis de renouveler la connaissance archéologique des forêts. Dans la majorité des forêts sur lesquelles des acquisitions LiDAR ont été réalisées, le nombre de vestiges connus a été largement augmenté. Les résultats obtenus révèlent une occupation antérieure à la forêt à travers les traces d'une organisation territoriale composée d'habitats, de voies, de champs bombés et de limites parcellaires suggérant un paysage ouvert. Les données LiDAR mettent également en évidence des traces de pratiques sylvicoles (loges de bûcherons, charbonnières par ex.), cynégétiques (parquets) ainsi que l'extraction de matériaux. De nombreux vestiges pouvant s'apparenter à des structures défensives, funéraires, ainsi qu'à des édifices cultuels sont découverts la plupart du temps. Ces occupations de natures diverses, souvent superposées, nous interrogent quant aux modalités de formation des paysages forestier actuels.

Les forêts domaniales de Chambord, Boulogne, Russy et Blois forment un massif de près de 25 000 ha au sein duquel le domaine de Chambord a été créé entre 1522

et 1650. Tous les massifs boisés actuels apparaissent comme des forêts sur les plans les plus anciens (carte de Cassini, cartes d'état-major, plans d'arpentages du XVII^e). La plus ancienne mention manuscrite correspond à une charte de 1176 autorisant le ramassage de bois hors des défens et atteste la propriété des comtes de Blois sur ce secteur (*in foresta vero mea que Bolonia dicitur in defensionibus meis et extra*) (ANQ1502). Un certain nombre d'actes d'échanges ou d'aliénations concernant ces massifs du XIII^e au XV^e s. nous sont parvenus (Martin-Demézil 1963). La mise en correspondance de ces différents éléments indique que la forêt existe au moins dès le XII^e s. mais ne permet pas d'en préciser la nature et l'emprise.

Les travaux menés en 2016 ont porté sur les trames parcellaires reconnues dans les massifs boisés et bâtiments qui y sont reliés. Les premières analyses des données LiDAR ont montré qu'il existe au moins trois trames parcellaires superposées dans la quasi-totalité des massifs. Sur le modèle dérivé des données LiDAR, le système viaire de la trame parcellaire actuelle est observable au premier plan. Cette trame recoupe un système composé de talus et de fossés qui elle-même recoupe un système constitué de talus. Le système talus-fossé est constitué de grandes parcelles polygonales alors que le système formé par les talus est composé de petites parcelles rectangulaires. Le recoupement évident entre ces trois trames parcellaires fournit une chronologie relative. Le système composé de talus est le plus ancien, puis vient le système talus/fossé et pour finir la trame actuelle d'occupation. La variabilité morphologique de ces trois systèmes pourrait suggérer une utilisation différente de l'espace (Chouquer 1985): tournée vers la sylviculture pour les deux plus récents et orienté vers les pratiques agropastorales pour le plus ancien. Si la datation de la mise en place de la trame actuelle peut être mise en évidence à la transition entre le XVIII^e et le XIX^e s. grâce aux plans anciens, la datation des deux systèmes sous-jacents est plus difficile.

La trame constituée de talus/fossés a été identifiée par les prospections réalisées par L. Magiorani (Magiorani 1999, 2009). Elle s'étend de part et d'autre de la

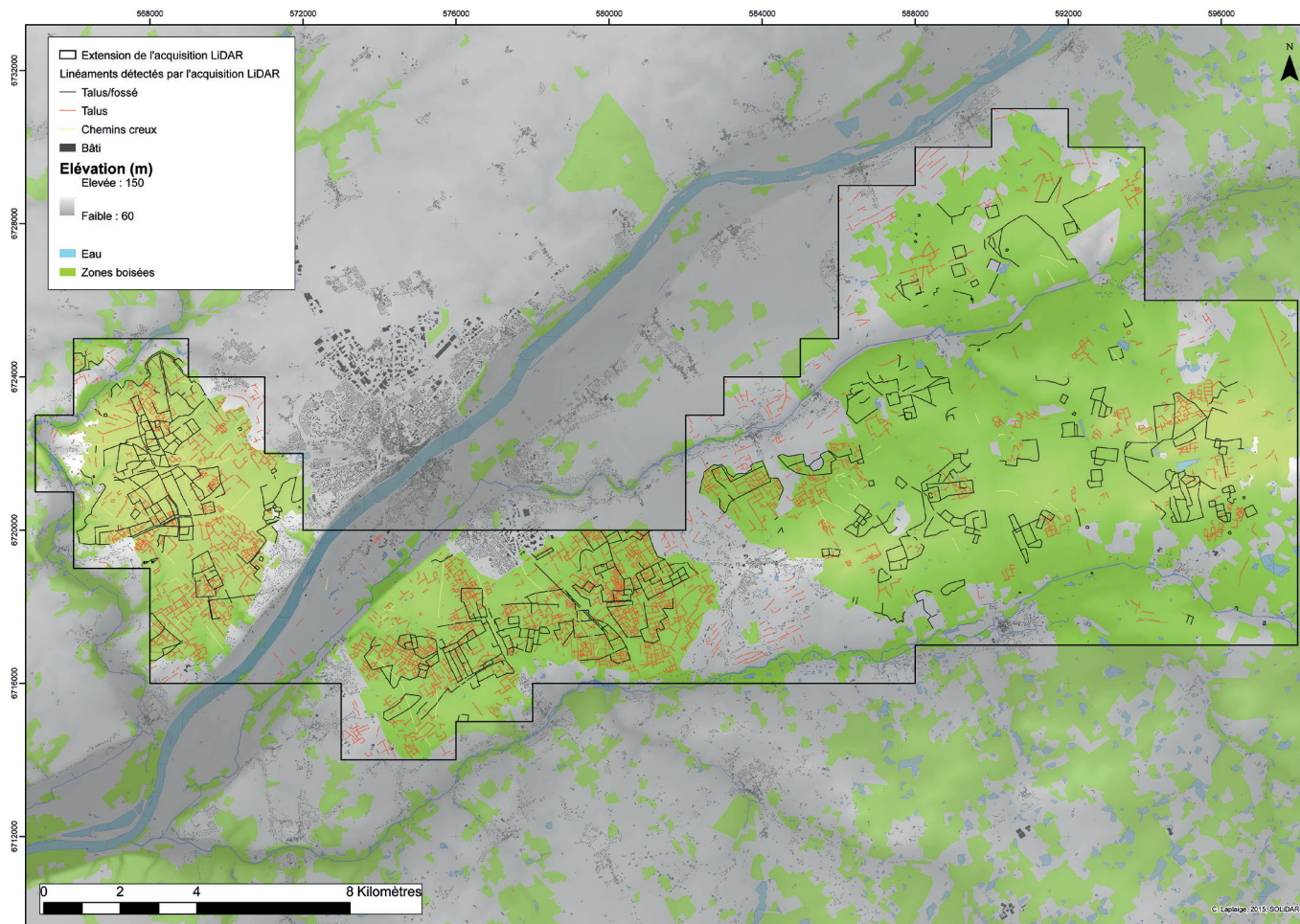


Forêt de Russy (Loir-et-Cher), scène LiDAR centrée sur la Croix Pineau, scan 25 (IGN), système talus/fossé, système talus (C.Laplaige, UMR 7324 CITERES-LAT).

Loire et comprend des éléments dans tous les massifs concernés par le programme. Ces linéaments mesurent 320 km de long pour une extension totale de 100 km². Cette forme de limite parcellaire est recoupée par la trame viaire contemporaine et peut encore apparaître de manière ponctuelle sur des plans du XVIII^e s. ou dans

les limites de forêts actuelles. La tradition attribue ces systèmes de talus-fossés aux limites de fiefs médiévaux (Martin-Demézil 1963, 1964 ; Magiorani 2011). À partir du XIII^e s. la délimitation des domaines forestiers par des haies et des fossés (en plus des bornes) semble devenue courante (Jacquet 2003 ; Carpentier et al. 2012). Ces haies pouvaient servir à délimiter des secteurs à différentes vocations au sein des massifs forestiers (parcs, breuils, zones de coupe...) (Jacquet 2003). Toutefois, les différents travaux menés sur les massifs forestiers ne permettent pas d'établir de liens directs entre des limites de fiefs et ces talus-fossés sur l'intégralité de la zone d'étude.

La trame composée de talus est inédite. Les anomalies du microrelief la révélant sont bien trop ténues pour être observées à l'œil nu. Les talus font en moyenne une dizaine de mètres de large pour une hauteur très souvent inférieure à 15 cm. Cette trame, plus ou moins régulière, se développe sur les quatre massifs forestiers sur environ 90 km². La longueur cumulée des linéaments approche les 900 km. Nous associons, pour le moment, les chemins creux à cette trame composée de talus car ils semblent liés (connexion, orientation) dans la majorité des cas. La faible élévation des vestiges, leurs longueurs ainsi que la morphologie de la trame formée, complétées dans quelques cas en lisière par leur correspondance avec des limites de quartier de culture d'un parcellaire laniéré sur le cadastre du XIX^e s., nous amènent à émettre l'hypothèse qu'il s'agit de crêtes de labour. Ce sont des formes connues depuis le IX^e s. et étudiées de



Représentation des linéaments observés sur les données LiDAR suivant leur nature morphologique (C. Laplaige, UMR 7324 CITERES-LAT).

manière ponctuelle à partir de la seconde moitié du 20^e (Callot 1980 ; Leturcq 2007). Ces structures forment de « légers bombement à la tête d'un groupe de parcelles, dû à l'accumulation de mottes et débris tombés à chaque retournement de la charrue » (Callot 1980 : 9). Les crêtes ont des formes très variées, de quelques mètres à plusieurs centaines de mètres de long, pour une hauteur de quelques dizaines de centimètres à 1 ou 2 mètres. Les surfaces délimitées par les talus sont comprises entre 0 et 61 ha pour une moyenne aux alentours de l'hectare, ce qui est comparable à la surface des entités retrouvées dans des trames parcellaires dans d'autres régions de France (Forêt de Haye (54), Chailluz (25) par exemple) (Georges-Leroy et al. 2009 ; Fruchart 2014).

L'analyse à grande échelle de la trame de talus révèle un système assez homogène, orienté suivant les axes de la Loire, du Cosson, du Beuvron et de la Cisse. Toutefois, ce système n'est pas continu, la plaine alluviale de la Loire semblant vide de vestiges. Le village de Montprès-Chambord, à la jonction entre le massif de Russy et le massif de Boulogne crée une discontinuité dans cette trame parcellaire et le centre de la forêt de Blois, lui aussi dépourvu de vestiges. Enfin, le tiers Est de la zone d'étude est beaucoup moins riche en talus, malgré certains secteurs de plus forte concentration sur de légères pentes à l'extrême Est. Les talus sont implantés majoritairement sur certaines couches géologiques (Cruz-Mermy et al. 2007) : les calcaires de Pithiviers (m1Pi), les mélanges de Limon des plateaux avec des dépôts miocènes (CLP m/m2-3), les calcaires de Beauce (m1a, probablement semblables aux calcaires de Pithiviers apparaissant sur une autre feuille), les limons des plateaux (LP) et les marnes et sables du Blaisois (m1bB, correspondant très probablement aux marnes de l'Orléanais, m2O). Cette surreprésentation des talus sur ces couches pourrait s'expliquer par le caractère favorable à l'agriculture de ces dernières. À l'inverse, les alluvions modernes (Fy et Fz) ne comportent que peu de talus par rapport à leurs surfaces, ce qui peut s'expliquer par le fait que ces terrains se trouvent principalement dans un secteur marécageux autour de Chambord. Les vieilles terrasses (Fx et Fv) ainsi que les sables et argiles de Sologne (m3P1So) comportent elles aussi peu de talus. Les sols implantés sur ces couches géologiques sont largement hydromorphes et décrits comme podzoliques et/ou gorgées d'eau. Cela pourrait expliquer le faible nombre de talus par le caractère répulsif de ces sols pour l'agriculture. Toutefois, des travaux archéologiques récents ainsi que plusieurs sources historiques nuancent et contredisent la vision hostile et inadaptée de ces terrains (Favory 2015). Les hypothèses d'autres contraintes

environnementales (proximité de l'eau de surface, profondeur de la nappe par exemple) sont à envisager.

La répartition non homogène des vestiges peut s'expliquer de diverses façons. Une conservation différentielle de ces derniers pourrait être la conséquence de la variabilité du substrat. Cependant, nous privilégions ici une utilisation différentielle de l'espace. La distribution spatiale suggère, par exemple, des secteurs boisés fonctionnant avec la trame là où l'on observe des interruptions (centre de la forêt de Blois, Est de la forêt de Boulogne par ex.). Elle peut aussi suggérer des pratiques différentes sur les entités de grande surface comme le pastoralisme par exemple. Il est pour le moment impossible de raisonner plus avant à partir de ce seul plan.

Clément Laplaige, Aude Crozet, Xavier Rodier

Callot 1980 : CALLOT H.-J., *La Plaine d'Alsace - Modelé agraire et parcellaire*, s.l. : Presses Universitaires de Nancy.

Carpentier et al. 2012 : CARPENTIER V., MARCIGNY C., Collectif, BAUDOUIN P., CLAIRFONTAINE F. F. de, *Des hommes aux champs : pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge*, Rennes : PU Rennes.

Chouquer 1985 : CHOUQUER G., *L'étude des paysages*, Paris : Editions Errance.

Cruz-Mermy et al. 2007 : CRUZ-MERMY D. et al., *Carte géologique de la France à 1/50000, Feuille Bracieux (429)* [en ligne], s.l. : BRGM Orléans, URL : <http://infoterre.brgm.fr/viewer/MainTileForward.do>.

Favory 2015 : FAVORY F., « Contrainte hydrique et mise en valeur du terroir durant l'Antiquité et le Moyen Âge », in Barral P. et al., *De la reconstruction des paysages à l'histoire des sociétés : 10 000 ans d'archives sédimentaires en zones humides*, Gollion : In folio éditions, p. 288

Fruchart 2014 : FRUCHART C., *Analyse spatiale et temporelle des paysages de la forêt de Chailluz (Besançon, Doubs) de l'Antiquité à nos jours*, Thèse (s.l.), Université de Franche-Comté, ED Langage, Espace, Temps, Société).

Georges-Leroy et al. 2009 : GEORGES-LEROY M., BOCK J., DAMBRINE E., DUPOUEY J.-L., « Le massif forestier, objet pertinent pour la recherche archéologique. L'exemple du massif forestier de Haye (Meurthe-et-Moselle) », *Rev. Géographique Est* [en ligne], 49, 2-3, URL : <http://rge.revues.org/1931> [lien valide au 10 mars 2015].

Jacquet 2003 : JACQUET G., *La forêt en Val de Loire aux périodes préindustrielles : histoire, morphologie, archéologie, dendrologie. L'exemple de l'Indre-et-Loire (X^e-XVI^e siècles)* [en ligne], Mémoire (Tours, Université François-Rabelais).

Leturcq 2007 : LETURCQ S., *Un village, la terre et ses hommes : Toury en Beauce (XII^e - XVII^e siècle)*, Paris : CTHS.

Martin-Demézil 1963 : MARTIN-DEMÉZIL J., « Les forêts du comté de Blois jusqu'à la fin du 15^{ème} siècle », *Mém. Société Sci. Lett. Loir--Cher*, 34.

Martin-Demézil 1964 : MARTIN-DEMÉZIL J., « Les forêts du comté de Blois jusqu'à la fin du 15^{ème} siècle », *Mém. Société Sci. Lett. Loir--Cher*, 35.

AVERDON Le Bout de la Vallée Poiriou

Les sondages archéologiques réalisés à Averdon (département du Loir-et-Cher) au lieu-dit Le Bout de la Vallée Poiriou ont révélé trois structures archéologiques dont l'une s'apparente à de l'extraction de calcaire. Aucun d'entre eux n'est daté. Des tessons protohistoriques, dont

l'un du second âge du Fer, proviennent des dépôts de pente et témoignent sans doute d'une occupation localisée plus au nord.

Jean-Philippe Chimier

BLOIS

PCR « Blois, ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours » 2014-2016

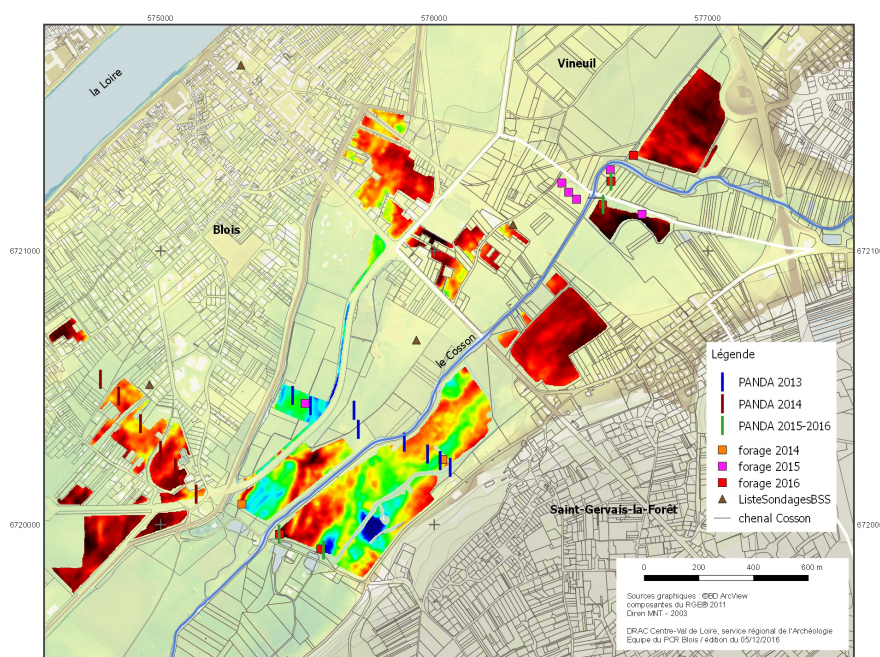
Conformément au projet 2014-2016 élaboré en 2014, et ce dans la continuité des travaux réalisés depuis 2013, l'objectif principal du PCR est l'élaboration d'un document proche du DEPAVF qui sera fait dans l'esprit des Synthèses Archéologiques Urbaines. En outre, l'étude diachronique de la ville et du val de Blois nécessite des changements d'échelles d'analyses. C'est pourquoi dès 2013 les membres du groupe travaillent à la mise en œuvre et à l'enrichissement d'un programme d'étude sur le quartier de Vienne et le lit mineur de la Loire. Pour ce faire, des actions de recherches de terrain sont menées et les sources historiques et archéologiques sont conjointement exploitées.

Les recherches réalisées de 2014 à 2016 ont généré des résultats très importants, tant sous la forme de collecte de données existantes qu'au travers d'apports substantiels et inédits à la connaissance du milieu et de l'espace urbanisé.

Les bases de données (SGBD et base bibliographique Zotero) et le Sig développés pour résoudre les problématiques scientifiques du PCR sont opérationnelles. Le travail sur les composantes de l'espace urbain est bien engagé. Il se concrétise avant tout dans une phase de collecte, de synthétisation et d'enregistrement des données spatialisées. Cette étape précède la création des données de base que sont les éléments documentaires (E.D. dont 601 sont à ce jour géoréférencés dans le Sig) et les notices de Repères Archéologiques de Terrain. Les recherches en archives ont eu comme objectif le récolement et la mise en forme de connaissances issues de sources historiques pour l'étude du quartier de Vienne, mais aussi l'analyse de son potentiel archéologique. Les nombreuses données historiques devront être analysées, critiquées et synthétisées à partir de 2017 de telle sorte que l'on puisse les enregistrer et les spatialiser dans la base de données et le Sig. Cette démarche est semblable à celle qui préside aux dépouillements des autres types de documents (publiés ou non), et en particulier aux dépouillements systématiques des rapports d'opération d'archéologie préventive qui se poursuivent depuis 2014. C'est par ces étapes successives que l'on disposera d'un corpus solide à partir duquel on procédera à la création des composantes de l'espace urbain (Repères Urbains), puis à la Synthèse Archéologique Urbaine de la ville de Blois.

Pour compléter ce travail et permettre l'évaluation du potentiel archéologique de la ville, deux nouvelles tables ont été mises en service dans le Sig fin 2016. Elles serviront à enregistrer les informations stratigraphiques et sédimentaires, dont la plupart proviennent du

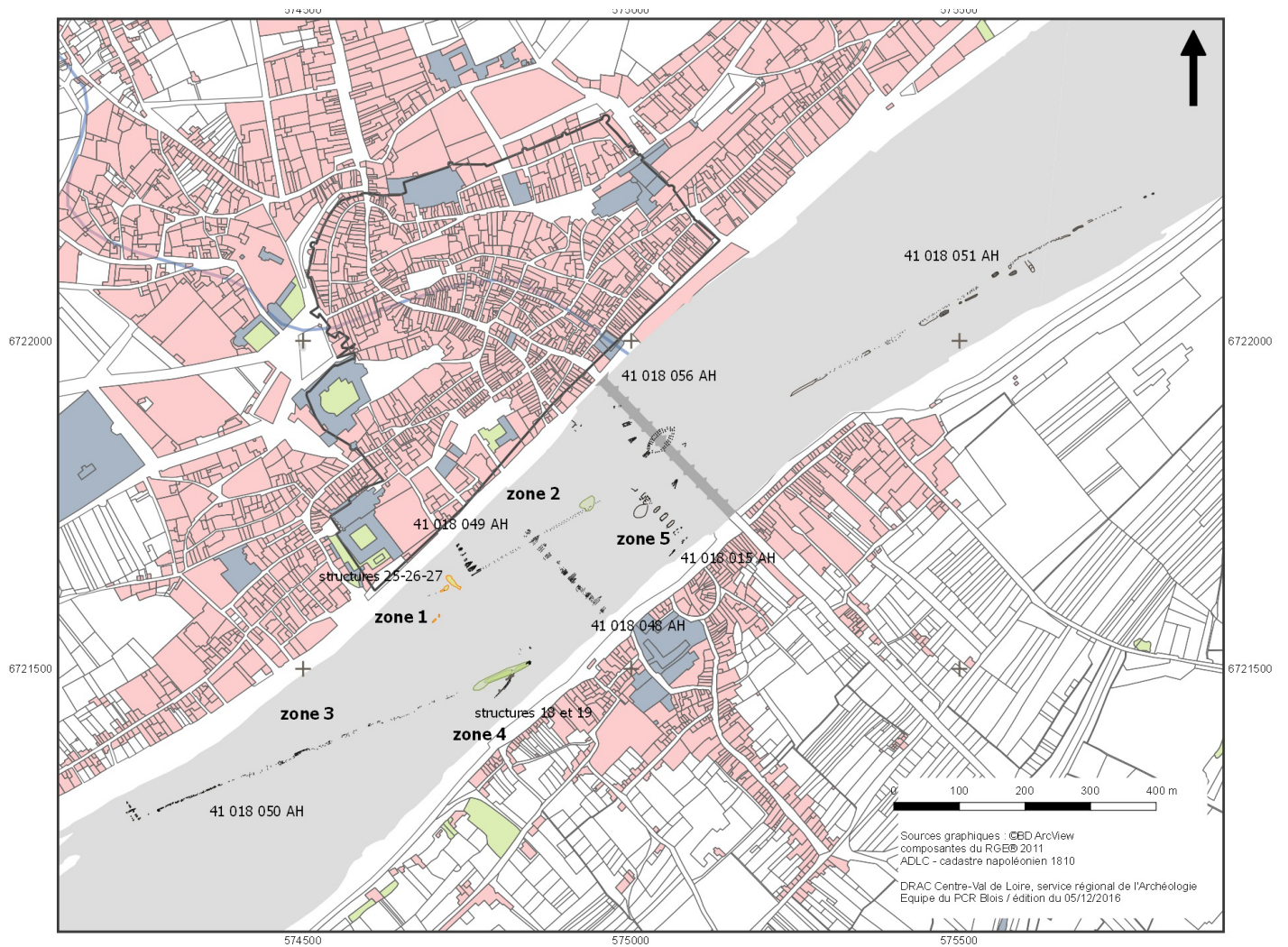
dépouillement des rapports d'opérations d'archéologie préventive. Ces outils devraient faciliter les tentatives de modélisation de l'espace urbanisé dans la longue durée, à commencer par la restitution des principaux états paléotopographiques du val de Blois antérieurs à la création de la ville.



Blois (Loir-et-Cher) : localisation des sondages géotechniques PANDA, des forages géologiques et résultats des prospections géophysiques (PCR Blois, DRAC Centre-Val de Loire).

En 2016, une troisième prospection géotechnique PANDA et 6 forages géologiques supplémentaires ont permis de finaliser l'étude pluridisciplinaire engagée dans le lit majeur. Par rapport à l'objectif qui visait à comprendre l'évolution morphologique et sédimentaire du val de Blois, la synthèse préliminaire des travaux fait état de résultats qui renouvellent le sujet. En conséquence, on sait que l'on peut désormais aborder la question sur les dernières évolutions de la topographie de la plaine alluviale en tant qu'espace à franchir à partir de l'époque gauloise. Quatre échantillons sont en cours d'analyse pour des datations ¹⁴C. Leur résultat permettra d'affiner la nouvelle chronologie établie pour la mise en place des principales entités morphologiques du Val aujourd'hui caractérisées. Enfin, il faut rappeler que les recherches n'ont révélé aucune dépression résiduelle associée à un potentiel paléocours du Cosson, lequel se jetterait directement dans la Loire en empruntant une direction générale est-ouest.

L'espace prospecté dans le lit mineur de la Loire en 2016 est compris entre les ponts actuels Jacques Gabriel et François Mitterrand. Les membres du PCR ont effectué une prospection-inventaire pédestre accompagnée de sondages manuels (resp. Didier Josset), et une prospection subaquatique (resp. Emmanuelle Miejac).



Blois (Loir-et-Cher) pile 2 du pont antique 049AH : moises entrecroisées assemblées à mi-bois (Didier Josset, Inrap).

Les travaux se sont attachés à compléter le plan de la pêcherie amont et du pont antique. Sur le premier ouvrage, un 6^e caisson de l'aire de capture a été mis au jour près de la berge actuelle. Deux sondages manuels ont été réalisés sur deux caissons pour confirmer la nature des matériaux et les techniques de construction mises en œuvre (parois clayonnées, pieux et enrochement). Nous avons une très bonne compréhension des 3 pêcheries médiévales (2 inédites) connues à Blois. Elles se trouvent au cœur de l'espace urbanisé des XII^e et XIII^e s., dans les lieux où les activités sont parmi les plus importantes. Les deux pêcheries accrochées à la rive droite comprennent dans leur périmètre respectif les deux principaux ports de la ville : port vieil et port du Foix. C'est pourquoi le développement et l'utilisation de ces installations devront être appréhendés à l'échelle de la ville.

Le plan du pont antique a été complété. Il se compose d'au moins onze piles dont peu sont complètes. Celles qui d'apparence paraissent les mieux conservées sont munies d'un avant-bec, mais on ne leur reconnaît pas pour autant une architecture homogène. Le pont a connu des réfections que l'on

n'est pas encore en mesure d'individualiser. La fouille partielle de l'avant-bec de la pile 2 a permis la découverte de deux moises assemblées à mi-bois. D'une interprétation encore incertaine (élément de coffrage, soubassement de sonnette) ces pièces de bois mettent en évidence le potentiel archéologique de cet ouvrage.

Dans le cadre de l'étude systématique de l'espace urbanisé en rive gauche, la seconde enquête patrimoniale et urbaine ainsi qu'une prospection géophysique radar ont été réalisées dans le secteur de la rue Croix-Boissée



Blois (Loir-et-Cher) pile 2 du pont antique 049AH : moises entrecroisées assemblées à mi-bois (Didier Josset, Inrap).

en Vienne. L'étude sur le bâti documente et confirme le très fort potentiel patrimonial de ce quartier, déjà été mis en évidence suite à la prospection-inventaire de 2014 dans le secteur de la rue de Chaîne. Dans le but de documenter grâce à une méthode non destructive les éventuels vestiges archéologiques enfouis, une prospection géophysique a été menée en 2016, dans l'âtre Saint-Saturnin du XVI^e s., aux abords de l'emprise de la fouille du 2 rue du Puits-Neuf (2013-2014). Le test de cette méthode a pour objectif de mettre en évidence les éléments structurants des sociétés urbaines antérieures au XVI^e s. appréhendés dans les parcelles voisines. L'analyse des résultats n'est pas achevée.

Les secteurs urbanisés et l'intégralité du val représentés sur le plan cadastral de 1810 ont été géoréférencés et numérisés en 2015 et 2016. Les premiers résultats de l'exploitation des données parcellaires concernent une première tentative de création de classes d'orientations du parcellaire du cadastre ancien ; ce qui constitue une étape préliminaire pour l'étude de la morphogénèse du parcellaire dans le val de Blois. Les recherches en archives, la mise en œuvre des données issues de

l'archéologie préventive, l'enquête patrimoniale et des études paléoenvironnementales livreront les compléments documentaires indispensables pour effectuer ce travail. L'analyse du parcellaire servira ainsi la problématique portant sur la reconnaissance des axes de franchissement du val, question centrale pour l'histoire de l'occupation du sol du val de Blois. Le sujet du franchissement concerne tous les moments du développement de l'occupation du val. Il pourrait être à l'origine de la fixation de l'habitat dans ce secteur de la vallée et avoir favorisé l'émergence du phénomène urbain. Il pourrait ainsi avoir conditionné la mise en place et l'évolution de la trame viaire en rive gauche. Comme franchir le val, c'est aussi passer la Loire, les recherches récentes ont montré le potentiel archéologique par rapport à cette question. Cela concerne tout autant le pont antique, le pont médiéval, mais aussi un probable gué (encore non daté). Les prospections en Loire (subaquatiques, inventaires et géophysiques) devront maintenant se concentrer en priorité à l'étude de ces aménagements.

Didier Josset, Viviane Aubourg

BLOIS

5 rue des Grands Champs

Localisé dans la commune de Blois (Loir-et-Cher), le diagnostic archéologique 15 rue des Grands Champs a permis d'explorer une surface de près de 1,2 ha dans la plaine alluviale, entre Loire et Cosson.

Les ouvertures ont confirmé la bonne conservation de niveaux de la première partie de l'Holocène, dans ce secteur de la plaine. Cependant, aucune fréquentation anthropique des lieux n'a été mise en évidence pour cette période.

Il a permis de restreindre la zone de recherche des limites de l'occupation protohistorique détectée à La Croupe, rue de La Motte. En effet, l'aire diagnostiquée ne recèle pas de vestiges gaulois. Cette limite est à rechercher encore plus vers le nord-est.

Grégory Poitevin

Moyen Âge

BLOIS

Îlot Saint-Vincent (tranche 1)

Le projet d'aménagement de l'îlot Saint-Vincent a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique par l'Inrap. L'espace étudié est situé en rive droite, dans la vallée de l'Arrou qui de nos jours est un petit cours d'eau entièrement canalisé et souterrain ; il s'étend de la base du coteau septentrional de la vallée, au fond du val. Le secteur est archéologiquement sensible puisqu'il se trouve au pied du rempart médiéval, à l'extérieur de la ville close, 130 m environ au nord-ouest du château et en contrebas des jardins royaux. Les trois sondages et les trois forages effectués sur une emprise globale de 4990 m² montrent combien la stratification est importante et son degré de conservation est élevé dans tous les secteurs explorés.

L'intégralité de la stratification a été observée dans deux des trois sondages archéologiques (secteurs 2 et 3). Le caractère ponctuel des observations n'a pas permis



Blois (Loir-et-Cher) Îlot Saint-Vincent : vue vers le nord-ouest du sondage profond (non achevé) du secteur 1 : les séquences stratigraphiques antérieures au XV^e s. se trouvent sous la couche de calcaire d'aspect gris clair dont la base se trouve à environ 1,40 m du fond (mire déployée à 4 m) (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap).

d'aborder directement le lit de la rivière Arrou ni les éventuels impacts du cours d'eau sur son environnement immédiat ; se traduisant par exemple par la formation d'un milieu humide spécifique. Le terrain naturel représenté par le *substratum* calcaire a été atteint de façon certaine dans les sondages les plus proches du coteau, au nord, à 4,30 m et 3,48 m sous le sol actuel. Au plus près du fond de vallée, de probables colluvions sont présentes à partir de 4,44 m de profondeur.

Une occupation originale du second haut Moyen Âge (VIII^e-XI^e s.) a été mise au jour dans le secteur méridional du site correspondant sans doute au point bas du fond de la vallée de l'Arrou. Faisant peut-être suite à des occupations antérieures discontinues de l'endroit (antique, protohistorique voire préhistorique), elle accredit au moins l'intérêt du site pour un établissement durable à proximité de la rivière, tirant peut-être bénéfice de cette présence pour y développer des activités spécifiques, telle que la métallurgie du fer pour laquelle on dispose d'indices sérieux. Il est probable que le lieu soit parcouru par un chemin qui par la vallée reliait le plateau occidental à la ville et au fleuve. En ce début du Moyen Âge, le site est localisé en dehors de l'espace urbain.

Durant le Moyen Âge central et le bas Moyen Âge, depuis le courant du XI^e s. jusque, sans doute, la charnière des XV^e et XVI^e s, la partie de la vallée étudiée ne connaît que de faibles changements. La zone est proche du château et de la ville, enclose depuis le courant du XIII^e s. Les lieux sont à l'écart de toutes influences urbaines même si de possibles colluvionnements importants ainsi que des remblais plus ou moins prononcés témoignent de travaux divers : en lien avec des aménagements des reliefs, voire en relation et accompagnant d'éventuelles activités d'extraction de calcaire sur le versant septentrional de la vallée. Il est possible que le fond de vallée connaisse des modifications topographiques à la suite des travaux de terrassement occasionnés par la création des premiers jardins royaux de la Bretonnerie qui dominent le site au sud à partir de l'extrême fin du XV^e s.

Tous les secteurs de la vallée sont rapidement aménagés et sans doute lotis au plus tard à partir du début du XVI^e s.

Les premiers édifices connus sont alors construits. Il est probable que le bâti à fonction résidentielle respecte une structuration du sol préalablement inscrite dans une division parcellaire dont on ne connaît pas l'ancienneté. Ce phénomène de colonisation territoriale pourrait coïncider avec l'accession de la ville de Blois au rang de capitale royale à l'avènement de Louis XII en 1498.

Le site subit de nouveaux changements importants qui affectent tout le fond de la vallée. Ils sont caractérisés par les destructions du bâti connu dans les sondages archéologiques et par des remblayages considérables du sol. Ces modifications profondes de la physionomie du site sont consécutives à l'acquisition de plusieurs parcelles de l'îlot par les Jésuites. À partir de 1623, ils y feront édifier leur couvent et aménager un vaste jardin. Il n'en subsiste aujourd'hui que l'église et un bâtiment localisés au sud et sud-est de l'emprise étudiée. Au XVII^e s., cette partie de la vallée de l'Arrou constitue le début d'un faubourg qui se développe au nord-ouest. Néanmoins, par sa physionomie, elle s'apparente à une zone périurbaine qui directement jouxte la ville toujours contrainte dans ses murs. Le secteur connaît une évolution semblable à ce qui se passe sur le plateau à l'époque de la contre-réforme alors qu'il est massivement investi par les congrégations religieuses. La zone semble comme un « îlot » que borde au nord et à l'ouest un parcellaire proprement urbain.

L'urbanisation définitive de l'îlot, dont on voit bien la taille imposante sur le cadastre dit napoléonien de 1810, interviendra très tardivement dans le courant du XIX^e s., suite à la construction du Bureau de Bienfaisance. La documentation iconographique et planimétrique fournit les éléments d'information indispensables à la compréhension de l'évolution des aménagements de ce secteur de la ville. À proprement parler, l'urbanisation de l'emprise étudiée est comme en trompe-l'œil puisque, malgré les modifications notables de voiries intervenues dans la deuxième moitié du XX^e s.

Didier Josset

Gallo-romain

BLOIS 2 rue Pierre-Mosnier

Le projet d'extension d'un bâtiment existant – création d'une classe d'une emprise de 75 m² dans l'école Clérancerie sur les parcelles cadastrées DH 398pp et DH 401pp. – a conduit à la réalisation d'un diagnostic effectué par l'Inrap les 24 et 25 mars 2016. L'assiette du projet est située dans un secteur archéologique très sensible dans le quartier de Vienne, en rive gauche. Il est implanté à quelques dizaines de mètres de la fouille du 2 rue du Puis-Neuf réalisée en 2013 et 2014 et qui a notamment révélé la présence d'un sanctuaire du Haut-Empire. Les travaux envisagés se trouvent également à une cinquan-

Blois (Loir-et-Cher) 2 rue Pierre-Mosnier : stratification observée dans la tranchée de diagnostic avec la grave surmontée des limons visibles à la base de la coupe (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap).



taine de mètres d'un cimetière qui figure sur la parcelle 867 de la section B4 du cadastre dit napoléonien de 1810.

Le milieu naturel d'origine est le lit majeur de la Loire à 1,50 m de profondeur sous le sol actuel. Les alluvions naturelles ont été atteintes à partir de 68,51 m NGF (limon), avec le sommet de la grave à 68,08 m NGF. Les vestiges d'une occupation antique des I^{er} et II^e s. ap. J.-C. sont des couches d'occupation et d'abandon extérieurs et des aménagements excavés, dont un trou de poteau

certain. Ils attestent la continuité de l'occupation du secteur au sud-est du sanctuaire antique, mais caractérisent une présence moins dense que l'on peut assimiler à un habitat rural. La similarité de la composition globale des lots de céramique antique du diagnostic avec celle du sanctuaire et de l'occupation qui lui est contemporaine mérite d'être soulignée ; ressemblance qui repose sur la surreprésentation apparente des grands contenants.

Didier Josset

Âge du Fer

BLOIS

59 avenue de Vendôme

Localisé dans la commune de Blois (Loir-et-Cher), le diagnostic archéologique 59 avenue de Vendôme a exploré une surface 3305 m² du plateau blésois.

Les ouvertures ont permis de détecter trois fossés parcellaires. Ces derniers ne sont pas datés par du mobilier archéologique. Leurs orientations et leurs dispositions par rapport aux parcelles actuelles suggèrent leurs créations récentes : moderne ou contemporaine.

Ce diagnostic réalisé à Blois a des résultats limités, mais il a l'intérêt de prospecter des parcelles urbanisées récemment n'ayant pas fait l'objet de surveillance archéologique.

Grégory Poitevin

Âge du Fer

CHAILLES

Rue des Allets et rue des Mesliers

Gallo-romain

L'opération de Chailles, rue des Allets et rue des Mesliers couvre une surface modeste (3,3 ha). Sur le terrain, le calcaire affleure rapidement sous la terre végétale, mais un niveau intermédiaire de colluvions de quelques décimètres d'épaisseur a été observé. Il a livré du mobilier de l'âge du Fer et de l'Antiquité en petite quantité. Six fosses ont également été enregistrées, mais deux d'entre

elles sont douteuses. Les autres sont dispersées dans la moitié nord de l'emprise et peuvent être attribuées au premier et second âge du Fer. Ces données semblent cependant indiquer la proximité d'un site peut être localisé à quelques mètres plus au nord.

Philippe Salé

Moyen Âge

CHAMBORD

Château, parterres nord et est

Époque moderne

Créés à partir de 1730, les jardins des parterres nord et est du château de Chambord ont connu plusieurs états à partir de leur abandon progressif dès le début du XIX^e s. Leur emprise de 6,5 hectares a fait l'objet d'un projet de restauration destiné à recréer les dispositions du dernier état du XVIII^e s. Ce projet a été fondé sur une documentation historique et iconographique fournie, complétée par des études documentaires (Ponsot 2003 ; Potillion 2013 ; Villeneuve, Jourd'heuil 2015), un diagnostic archéologique en 2013 (Bryant 2013a et 2013b) et une campagne de prospection géophysique en 2014 (Ruelleu 2014).

L'ensemble de ces données permet de suivre l'évolution des abords du château à partir de l'abandon du chantier renaissance dans les années 1560 qui a laissé le site dans un état proche de celui hérité du Moyen Âge. Un plan de 1680 montre l'existence de deux jardins traditionnellement attribués à la Renaissance. À l'angle

nord-ouest du château, le « Petit Jardin » est longé à l'ouest par un chemin qui mène au gué et au pont qui traversent le Cosson pour se diriger vers Saint-Dyé-sur-Loire. À l'est, le « Grand Jardin » est délimité par des bras canalisés du Cosson. Ces deux espaces sont fortement désaxés par rapport au château, ce qui pose la question de leurs origines. De 1680 à 1686, deux projets d'aménagement des abords et des jardins furent successivement engagés puis abandonnés avant la reprise du dernier entre 1730 et 1738 qui représente une rupture par rapport à l'organisation générale du site, fortement influencée par le cours du Cosson.

La nature du projet d'aménagement et les données archéologiques issues de ces recherches ont conduit à la prescription d'une fouille avant les travaux qui devaient se terminer vers la fin de 2016. Les problématiques de la fouille furent orientées vers quatre objectifs principaux : la documentation des états successifs du jardin du XVIII^e s,

la caractérisation des éventuels vestiges des jardins du XVII^e s. et des deux jardins supposés du XVI^e s. Un volet d'archéologie environnemental visait à préciser l'évolution sédimentaire de la vallée du Cosson avec une attention particulière à la chronologie et à l'anthropisation de l'environnement.

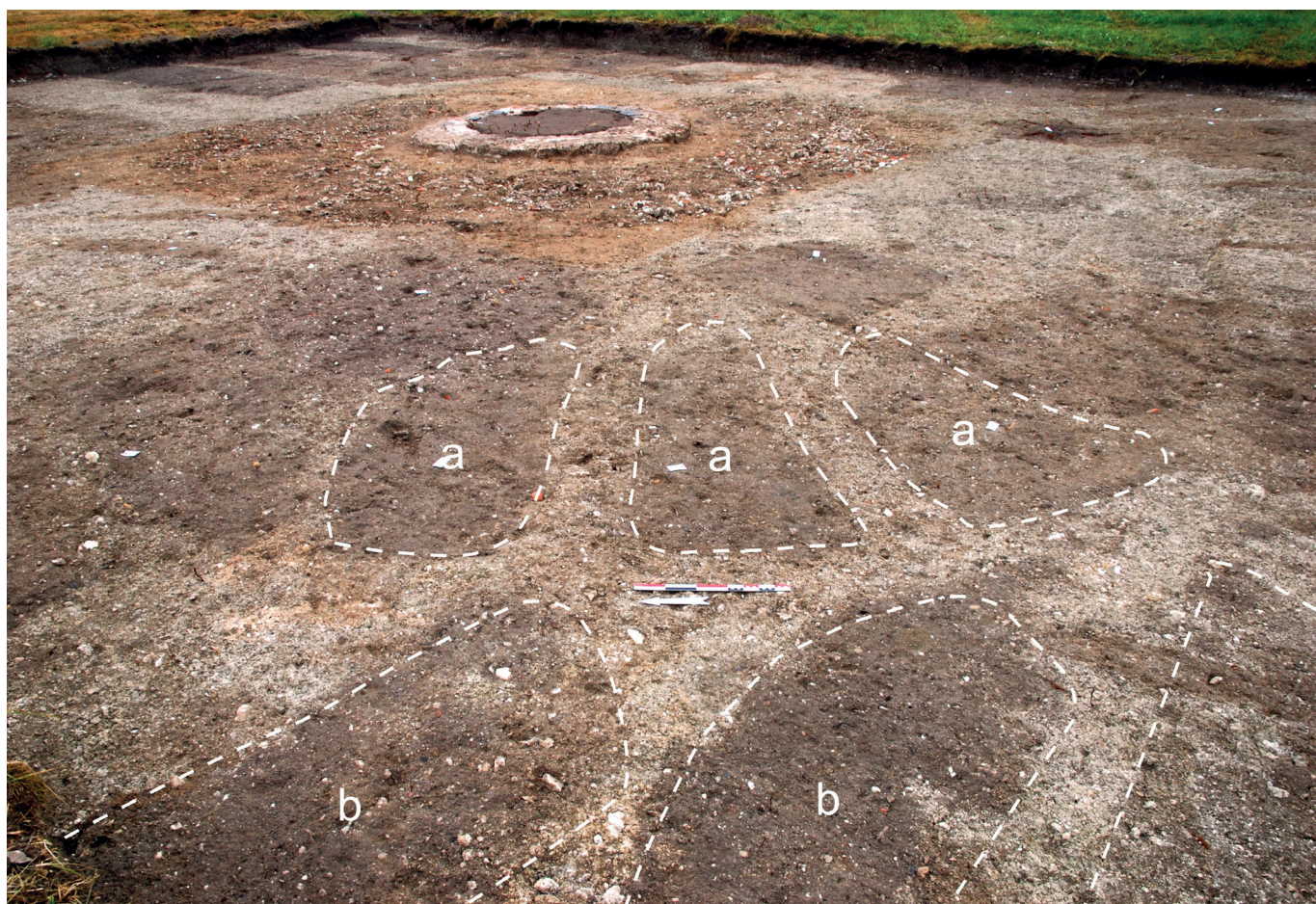
La première phase de la fouille a eu lieu en mars 2016 sous la forme d'une série de carottages destinés à établir les séquences sédimentaires du Cosson. Ils ont été implantés sur des axes orthonormés par rapport aux bras du Cosson afin d'observer les transitions entre les abords et le lit de la rivière. Les sondages carottés furent intercalés avec des sondages par pénétromètre (PANDA, Amélie Laurent, CD45). Le croisement des données issues de l'analyse des colonnes stratigraphiques (Philippe Gardère, Inrap) avec celles des profils de la résistance des sols à la pénétration a permis de restituer les profils sédimentaires avec plus de précision, identifiant les niveaux de remblais, de tourbes et de dépôts alluvionnaires. Des analyses ¹⁴C et palynologiques (Delphine Barbier, Inrap, avec des datations par Beta Analytics) des échantillons réalisés dans les sédiments tourbeux ont montré un fort potentiel pour des études paléo-environnementales et ont permis de choisir deux emplacements pour des carottages complémentaires afin de faire des prélèvements pour des analyses plus poussées.

La fouille a eu lieu entre le début de juillet et la mi-septembre 2016 sous la forme de décapages ciblés des

limites du jardin du XVIII^e s. avec des étendues plus extensives d'une partie des jardins supposés de la Renaissance.

Il a été possible de documenter la création et l'évolution du jardin formel réalisé entre 1730 et 1741 à partir d'un projet amorcé au milieu des années 1680. Les parterres forment un terrain en « L » composé de trois carrés basés sur les dimensions de l'emprise du château. Chacun est délimité par des alignements d'arbres (marronniers d'Inde) avec deux grandes feuilles de parterres rectangulaires dans les carrés ouest et est et un bosquet de marronniers dans le carré nord. La fouille a permis de préciser les dimensions et les écartements des éléments composant cet ensemble, les données obtenues ayant pu servir à préciser le projet de restauration. Il a été possible d'observer de nombreuses fosses de plantation des arbustes du parterre oriental dont celles des broderies des angles des carrés du parterre et celles des plates-bandes. Finalement, les activités liées à la mise en culture d'une partie du jardin à la fin du XVIII^e s. ainsi que les vestiges de la campagne de restauration du tout début du XX^e s. ont pu être identifiés.

La poursuite du décapage a apporté des renseignements sur les travaux engagés puis abandonnés entre 1680 à 1686. Ceux-ci se sont avérés plus avancés que ne laissent supposer les textes et les plans. Le chemin bordant le Petit Jardin fut rectifié et rehaussé par au moins deux phases d'empierrement dont la dernière surface



Chambord (Loir-et-Cher) les vestiges des aménagements superficiels du jardin du XVIII^e s. dans la partie orientale du site. Les fosses en forme de virgule (a) représentent les broderies en buis en forme de coquilles dans les angles de chaque carré du parterre oriental. Les structures linéaires (b) correspondent aux planches de labour du jardin potager aménagé dans l'angle nord-ouest du parterre (C. Travers, Archéoverde).



Chambord (Loir-et-Cher) la limite ouest du « Petit Jardin » après décapage et fouille partielle. La maçonnerie linéaire ponctuée de bases de pilier circulaires représente le soubassement d'une balustrade en bois qui délimitait le côté est du chemin à partir des années 1680. La ligne de fosses visible à droite de l'image correspond aux plantations des arbustes ou des petits arbres qui séparait le « Petit Jardin » du XVI^e s. du chemin à l'ouest (S. Bryant, Inrap).

était en pavés réguliers de calcaire. La voirie était désormais séparée de l'ancien jardin par une balustrade en bois composée de poteaux fichés dans des plots maçonnés qui raidissaient une palissade sur sablière maçonnée. Cet ouvrage se poursuivait jusqu'au pont en bois qui précédait un pont en pierre sans doute plus ancien. Les conditions de la fouille n'ont pas autorisé l'investigation de ces deux franchissements. À l'est, l'emprise du Grand Jardin fut remblayée et les premiers travaux préparatoires pour un jardin dessiné par Mansart furent menés jusqu'au stade de l'implantation des allées sablées et des parterres. L'étendue de ces travaux fut également mise en évidence par les prospections géophysiques qui concordent avec l'état du site relevé sur un plan de 1693 où l'amorce du projet « perdu » de Mansart est visible sous les traits de l'organisation actuelle du jardin, commencée puis abandonnée au cours des années 1680. Ce plan sera achevé par les travaux repris à partir de 1730.

La fouille a permis de confirmer la présence de deux espaces de jardins au nord et à l'est du château, figurés sur les premiers plans des années 1680. Le « Petit Jardin » au nord de la tour de la Chapelle était délimité à l'ouest par le chemin nord-sud entre Chambord et Saint-Dyé, séparé de celui-ci par un fossé et deux lignes de fosses de plantation pour des arbustes ou des petits arbres, plantés en quinconce. Les comblements de ces structures contenaient beaucoup de restes osseux (faune et poisson) et de mobilier céramique qui attestent l'apport de fumier dans les plantations. La céramique est assez homogène et datable du premier tiers du XVI^e s., donc contemporaine du chantier de François I^{er}. La limite nord est plus difficile à appréhender mais semble être constituée d'un simple talus constitué de terres végétales déposées sur une masse de débris de construction (tuffeau écrasé).

Il n'a pas été possible d'appréhender toute la surface du « Grand Jardin » à l'est mais un décapage sur 2,40 m de

profondeur et un sondage profond implanté ont été réalisés sur sa limite nord. Ils ont montré que le jardin était délimité au nord par un bras canalisé du Cosson aménagé dans les alluvions et protégé de la rivière par une levée de terre issue sans doute des curages du fossé. Cet ouvrage serait datable de la première moitié du XVI^e s. selon les rares tessons de céramiques trouvés sur le talus de la levée.

Deux carottages complémentaires ont été réalisés dans la partie sud-est de l'emprise de la fouille aux endroits correspondant à des séquences alluvionnaires différentes. Les analyses sont encore en cours, mais il a été possible d'établir des séquences palynologiques datées à la fois pour les périodes historiques (du III^e – IV^e s. ap. J.C. à la fin du XV^e – milieu du XVII^e s.) mais aussi pour la fin de la période glaciaire, vers 10 000 av. J.C.

Simon Bryant, Cécile Travers

Bryant 2013a : BRYANT S., *Loir-et-Cher, Chambord, le Château de Chambord. Les jardins, parterres nord et est*. Rapport de diagnostic, Orléans : Inrap.

Bryant 2013b : BRYANT S., *Loir-et-Cher, Chambord, le Château de Chambord. Les abords du château et le bourg : des traces d'occupation de la fin du Moyen Age au XVIII^e s.* Rapport de diagnostic, Orléans : Inrap.

Ponsot 2003 : PONSOT P., 2003, *Chambord. Etude préalable à la restauration des jardins, n° 03/09*, Blois : Cabinet Ponsot ACMH.

Potillion 2013 : POTILLION C., 2013, *Le château de Chambord. Proposition d'étude pour la restauration des jardins nord et est*. Rapport de stage à la Direction des Publics et du Patrimoine, (Conservation-Bâtiments et Jardins)

Ruelleu 2014 : RUELLEU S., *Cartographie géophysique de Chambord, parterres nord et est (41)*, Paris : Géocarta.

Villeneuve, Jourd'heuil 2015 : VILLENEUVE P., JOURD'HEUIL T., *Étude pour la restauration des perspectives nord et sud et la restitution des jardins nord et est*, 353 p.

Gallo-romain

LA CHAPELLE-VENDÔMOISE

Poisse-Mer (tranche 1)

Le diagnostic, réalisé au lieu-dit Poisse Mer à La Chapelle-Vendômoise (Loir-et-Cher), a permis de mettre en évidence la présence de vestiges attribuables à la période gallo-romaine. On compte une vaste extraction de calcaire, peut-être un fossé et un dépôt animal non datés, mais surtout un enclos maçonné arasé de 50 m², conservant les fondations d'un monument funéraire peu fréquent en Gaule en contexte rural. Aucune sépulture n'a été identifiée, mais le mobilier (céramique, verre, objet en os), les résidus osseux ainsi que les nombreux charbons de bois, issus d'une tranchée de récupération, attestent la pratique de la crémation au cours de la seconde moitié du I^{er} s. ou de la première moitié du II^e s. ap. J.-C.

Au regard de leur localisation, ces vestiges se rattachent probablement à une *villa* fouillée à quelques centaines de mètres au nord-ouest, en amont de la construction de la déviation de la RD 957. Ils s'inscrivent dans un paysage fortement structuré au cours du Haut-Empire, avec la proximité de la voie reliant Blois à Areines, associée à un réseau dense d'établissements ruraux de type ferme et *villa*. Ce monument, inspiré d'un modèle romain, témoigne d'une acculturation des pratiques funéraires jusqu'au sein des territoires ruraux. Il incarne la réussite économique et sociale du propriétaire du domaine et transmet ce message à destination de sa postérité.

Fabrice Couvin

COURBOUZON

Les Friglons (tranche 1)

L'opération de diagnostic réalisée au lieu-dit les Friglons (tranche 1) à Courbouzon a révélé une séquence alluviale très récente liée aux débordements de la Loire. Des éléments de terre cuite architecturale antique, très altérés, ont été découverts à une profondeur de 2,50 m. Un fossé parcellaire et une fosse contenant les restes d'un

bovin, tous deux d'époque contemporaine, complètent ces observations qui témoignent d'une occupation humaine très faible de cette portion de la plaine alluviale.

Fiona Kildéa

Moyen Âge

COUR-CHEVERNY

Couvent Saint-Bonaventure

Époque moderne

Les résultats obtenus par ce diagnostic archéologique au sein du domaine de Pontchardon à Cour-Cheverny, au 25 chemin de la Crépinnière, confirment une partie des données que fournissent les sources documentaires. Le caractère défensif de certains aménagements encore visibles aujourd'hui, la douve, la tour d'angle avec ses arbalétrières et le boulet de pierre, est évident. Le prolongement du fossé jusqu'à la chapelle est confirmé, ainsi que son comblement tardif au cours du XIX^e s. La configuration de l'établissement tel qu'il nous est parvenu est en place depuis au moins le XVII^e s. Seuls l'architecture de la tour d'angle et les quelques fragments céramiques datés du XIV^e s. attestent d'une origine plus ancienne. Le caractère défensif des vestiges qui trouverait leur origine au moins à partir de la fin du Moyen Âge accrédite l'hypothèse d'un établissement fortifié : maison forte ou forteresse ? Si les sources écrites indiquent une fondation qui remonterait à l'Antiquité, aucun élément supplémentaire ne permet d'accréditer l'hypothèse.

La perspective du curage des douves prévu en amont des travaux d'aménagement pourrait apporter des données supplémentaires à la détermination des origines du

site. Il permettrait également d'affiner l'étude de la tour d'angle et de préciser la relation entre cette construction et le pan d'enceinte qui borde encore les douves.

Gwenaël Roy



Cour-Cheverny (Loir-et-Cher) 25 chemin de La Crépinnière : tour d'angle flanquant le mur d'enceinte du domaine, avec les douves au premier plan (Gwenaël Roy, Inrap).

GIÈVRES

27 rue André-Bonnet

Les sondages réalisés au 27 rue A. Bonnet à Gièvres (Loir-et-Cher) permettent de confirmer la localisation de l'agglomération gallo-romaine de Gabris. Les terrains se situent au sein d'un secteur non aménagé, en dehors de

l'emprise des nécropoles antiques et des occupations médiévale et moderne du bourg de Gièvres.

Jean-Philippe Chimier

Gallo-romain

GIÈVRES

Les Bâtardes

Cinq sondages ont été réalisés en préalable à la tranche 6 de la carrière des Bâtardes sur la commune de Gièvres (Loir-et-Cher). Cinq anomalies ont été mises au jour dont un fossé de parcellaire antique. Il correspond à une struc-

ture déjà observée plus au nord, lors du diagnostic de la phase 3 de la carrière en 2007.

Jean-Philippe Chimier

Une première campagne de fouille programmée s'est déroulée en 2016 dans la commune de Lisle (Loir-et-Cher) au lieu dit les Sablons. Le site est implanté en rive droite du Loir sur les premières pentes du coteau d'un talweg perpendiculaire à la vallée du Loir. Ce talweg comme la vallée du Loir incisent plusieurs formations géologiques dont des argiles à silex issues de l'altération des craies du crétacé. Le site est localisé à l'aplomb des formations des argiles à silex qui affleurent tout le long de la vallée et du talweg.

Le site est connu par prospection de surface et par le ramassage de très nombreux éclats de silex et d'ébauches de haches abandonnées en cours de fabrication. Le mobilier lithique récolté en surface a été interprété comme lié à une chaîne opératoire de façonnage bifacial de haches. La présence concomitante sur ce site des affleurements d'argile à silex et des très nombreux produits et déchets de taille a permis d'avancer l'hypothèse d'un site d'extraction du silex associé à un atelier spécialisé dans la production de haches. Une campagne de fouille archéologique programmée a été définie sur la base de cette double problématique.

Lors de cette première campagne, plusieurs zones décapées à l'aide d'une pelle mécanique de 6t se sont échelonnées le long de la rive gauche du talweg. Six premiers petits sondages, d'une superficie limitée (4 à 6 m² environ), n'ont pas révélé de vestiges archéologiques. Une dernière zone décapée d'une superficie de 75 m² a permis de mettre en évidence une occupation néolithique par la présence d'un très grand nombre de déchets de taille liés à la production de haches. L'étendue de l'occupation a pu être en partie cernée le long du talweg avec une limite septentrionale.

Sur cette dernière zone, les premières observations géomorphologiques ont montré que les séquences sédimentaires supérieures correspondaient à plusieurs niveaux de colluvions provenant du sommet du plateau. Ces niveaux sont constitués, d'une part, des éléments issus du démantèlement par érosion de la haute terrasse alluviale du Loir recouvrant à l'origine le sommet du plateau et d'autre part, d'une partie des niveaux archéologiques néolithiques. Le mobilier lithique contenu dans ces séquences est très altéré. Il présente des arêtes et nervures émoussées et parfois une légère patine blanche et n'est donc pas en place.

Un sondage mécanique a été réalisé dans le sens de la pente afin d'obtenir un profil permettant d'observer la puissance stratigraphique de ces colluvions et d'identifier les niveaux sous-jacents. Sous les niveaux de colluvions, à environ 0,55 m sous la surface actuelle du sol, une fosse a été partiellement identifiée en plan. Seul le comblement terminal a pu être fouillé sur une vingtaine de centimètres. Il est composé d'un niveau d'argile plastique blanche et homogène qui scelle un niveau très dense de déchets de taille de silex.

L'assemblage lithique prélevé en 2016 présente une grande homogénéité et une grande cohérence d'un point de vue technologique. Les états de surface des éclats provenant du comblement terminal de la fosse indiquent une bonne conservation en comparaison aux artefacts provenant des niveaux de colluvions. La présence de plusieurs remontages d'éclats issus du comblement de la fosse confirme ces observations.

Dans l'état actuel des données issues de cette première campagne de fouille, une seule chaîne opératoire de production a été reconnue. Les déchets de taille sont composés de larges éclats arqués dont les caractéristiques morpho-techniques correspondent à une unique chaîne opératoire de façonnage bifacial. Plusieurs ébauches de haches abandonnées en cours de fabrication ont été récoltées lors de la fouille. L'activité du site semble donc exclusivement tournée vers le façonnage de haches en silex.

Les premières observations pétrographiques des échantillons géologiques récoltés à l'affleurement du coteau, comparés aux artefacts façonnés sur le site, semblent confirmer une même origine du matériau. L'hypothèse d'une extraction sur place destinée à l'exploitation du silex semble se confirmer. Cependant, la fosse n'ayant pas été fouillée intégralement, sa fonction d'extraction n'est pas encore prouvée, ce qu'il conviendra de vérifier par des campagnes de fouilles prochaines.

L'hypothèse fonctionnelle du site, envisagé comme une minière à silex, restera à confirmer par la poursuite des fouilles. D'ores et déjà, les données récoltées en 2016 confirment bien la présence d'un site de production spécialisé dans la taille de haches en silex.

Harold Lethrosne, Olivia Dupart, Clément Recq

L'opération de diagnostic archéologique de Maves Le Haut Moron et Le Bas Moron (Loir-et-Cher) est située à 15 km au nord de Blois, et à proximité du hameau de Pontijou. Cette intervention entre dans le cadre de la tranche 2 du projet de renouvellement et d'extension

d'une installation classée dédiée à l'extraction de calcaire par la société Minier Carrières SA. Cette dernière envisage l'exploitation de terrains d'une surface globale d'environ 22,4 hectares.

L'intervention a révélé la présence de plusieurs vestiges archéologiques et a permis de réaliser une analyse géomorphologique précisant nos connaissances de cette partie de la Petite Beauce. 41 tranchées ont permis de mettre en évidence la présence, vraisemblablement structurée, d'établissements humains de deux époques préhistoriques. Ils sont constitués d'un ensemble de 1180 artefacts lithiques et céramiques répertoriés en dehors de structures avérées, associés à des fosses et des trous de poteau. Ces occupations sont implantées sur la zone sommitale du plateau qui surplombe la vallée sinueuse de la Cisse et ne semblent pas définir une organisation pertinente témoignant d'une implantation humaine conservée dans sa conformation originelle.

Les artefacts du Paléolithique moyen sont répartis en zone occidentale de l'emprise, dans trois secteurs plus ou moins dissociés. Ils présentent des états de surface notoirement altérés avec une très faible densité et une absence totale de concentration pertinente. Ces aspects taphonomiques négatifs sont associés à des phénomènes pédogénétiques qui ont abouti à la formation des horizons sédimentaires dans lesquels ils sont conservés. Cela suggère qu'ils sont le bilan d'une dégradation post-dépositionnelle manifeste d'éventuels sites d'implanta-

tions du Moustérien de tradition Acheuléenne (100000-40000 ans).

Les vestiges néolithiques sont identifiés sous la forme de possibles structures en creux éparses et des nappes de mobilier relativement concentrées dans la partie centrale et occidentale de l'emprise. Ces dernières sont, essentiellement, apparues dans un horizon limoneux brun épais dont l'origine colluviale est clairement attestée. Leur présence plus nombreuse, dans un secteur où un seuil topographique est bien marqué, évoque une accumulation au pied d'une ancienne limite cadastrale (rideau de haie ou chemin par exemple) d'un mobilier provenant de l'érosion d'une occupation initialement située à l'ouest de ce secteur. Cette dernière a livré les indices d'une fréquentation du plateau au cours du Néolithique ancien et moyen 1 (5500-4000 av. J.C.) et du Néolithique final (3400-2450 av. J.C.).

Les autres vestiges mis au jour à l'occasion de ce diagnostic ne sont pas datés (bâtiment sur poteaux) ou semblent plutôt correspondre à des activités d'extraction de matériaux calcaires à la période contemporaine.

Nasser Djemmali, Dorothée Lusson

Néolithique

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR Prés Thierry

Le diagnostic réalisé à Montoire-sur-le-Loir au lieu-dit Prés Thierry a permis la mise en évidence de 4 structures de combustion à pierres chauffées attribuables au Néolithique ancien/moyen et d'une grande concentration de mobilier lithique, attribuable au Néolithique moyen I, et dans une moindre mesure au Mésolithique, au sommet de la terrasse alluviale. Le corpus étudié présente un médiocre état de conservation, même si les vestiges issus des mètres carrés testés témoignent d'un état de fraîcheur légèrement supérieur. L'ensemble a subi d'importants déplacements horizontaux et verticaux ne nous permettant pas d'en pousser l'analyse typologique, tech-

nologique ou spatiale. Cependant, la quantité de mobilier lithique découverte, au regard de la surface décapée (environ 11,3 % des 3 ha de l'emprise), permet d'envisager une grande variété d'occupations et la fréquentation de cette portion de la vallée du Loir par les hommes du Mésolithique et du Néolithique. La localisation de la concentration lithique sur un léger replat où la matière première siliceuse affleure n'est sans doute pas un hasard.

Céline Landreau

Paléolithique

MORÉE La Varenne

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur les parcelles du projet d'extension du parc d'activités intercommunal de Morée la Varenne et a concerné des terrains d'une surface de 4,8 ha, au nord-ouest du bourg, dans le bas du versant oriental de la vallée du Loir. L'enregistrement de plusieurs unités sédimentaires s'harmonise avec les observations antérieures et a donné l'opportunité de distinguer deux séquences stratigraphiques assimilées aux nappes alluviales pléistocènes A et B déterminées par les travaux de J. Despriée (Despriée 1979).

Dans ce cadre stratigraphique, deux occupations paléolithiques ont été caractérisées. Elles possèdent des positions spatiales et des ancrages stratigraphiques

dissemblables, mais restent, l'une et l'autre, rattachés à la nappe alluviale B. La première, révélée dans un seul sondage (S.P.3 de la tranchée 1), ont inscrite dans des horizons sédimentaires de type dépôts de crue situés à une profondeur de 2,50 m. La seconde, contemporaine de la dernière phase d'accrétion du loess dans la vallée, occupe une zone plus proche de la surface (entre 0,50 m et 0,80 m de profondeur) qui se déploie dans une aire géographique de près de 1500 m² entre les extrémités nord orientales de deux tranchées de la zone sud-est du périmètre du projet.

Ces deux ensembles paraissent peu affectés par les processus pédogénétiques. La cohérence des assemblages

ainsi que la fraîcheur du matériel lithique, alliées à des conditions taphonomiques favorables indiquent des locus très peu perturbés, certainement en position primaire. En contrepartie, un déséquilibre notable semble caractériser la représentation des phases des schémas opératoires. Le déficit notoire des nucléus et l'absence quasi-totale de l'outillage en symbolisent les marqueurs les plus révélateurs. Elles permettent de définir des ensembles porteurs de critères technologiques qui les associent aux systèmes de production Levallois adoptés dans les industries lithiques du Paléolithique moyen (entre 200 ka et 50 ka). La maigre documentation en éléments retouchés empêche une définition chrono-culturelle plus précise. En dépit des spécificités technologiques propres à chaque assemblage lithique de cette période, le site de Morée peut s'assimiler aux exemples locaux comme Angé le Petit Jardin et Saint-Firmin-des-Près la Varenne et à ceux qui s'établissent, vers l'Est, dans les vallées du sénonais.

Il vient conforter les découvertes antérieures réalisées par J. Despriée à la fin des années 1970 (Despriée 1979) sur le site de Villeprovert, à quelques centaines de mètres en direction du nord-ouest où « ...deux séries d'industrie

à débitage Levallois ont été trouvées *in situ* au sommet des alluvions... ».

Les structures anthropiques chronologiquement postérieures sont documentées par quelques fosses et trous de poteau relativement isolés. Leur faible nombre, associé à leurs implantations spatiales (sans organisation pertinente), ne permet pas de déterminer des occupations anthropiques mais, leur présence semble signifier la proximité d'une occupation néolithique ou/et protohistorique se développant dans les parcelles environnantes. Enfin, un réseau de fossés documente un aménagement souterrain artisanal ayant servi au drainage des sols. Celui-ci est constitué de structures linéaires solidaires dont la faible largeur et le comblement caillouteux s'assimile aux systèmes d'amendement des parcelles agricoles humides utilisés depuis le premier tiers du XIX^e s.

Nasser Djemmali

Despriée 1979 : DESPRIÉE J., *Les industries du Paléolithique inférieur et moyen de la vallée du Loir Vendômois (Loir-et-Cher) dans leur contexte géologique*, thèse, Université de Provence.

Paléolithique

MUIDES-SUR-LOIRE Rue des Garennes

Âge du Fer

Le diagnostic réalisé aux Chopines à Muides-sur-Loire a révélé une occupation structurée du Hallstatt ancien/moyen et une autre du Paléolithique final (Belloisien). Ces occupations sont conservées dans deux dépressions géologiques d'inégale importance. Au centre de l'emprise, dans la dépression principale, l'occupation protohistorique est scellée au centre d'un niveau sub-Atlantique et les sols sont conservés. À partir de ce niveau d'apparition, les structures en creux sont intégralement conservées.

L'occupation Belloisienne a été rencontrée soit sous l'occupation protohistorique de la dépression principale, soit sur la bordure de la dépression secondaire. Dans ce dernier cas, les vestiges sont moins bien protégés, mais on note la présence d'un foyer à plat à proximité d'un atelier de débitage laminaire.

Enfin dans cette seconde dépression, les structures en creux protohistoriques ont livré des vestiges du Bronze final IIb-IIIa.

Roland Irribarria

Gallo-romain

NAVEIL Rue de la Condita

Moyen Âge

Les recherches archéologiques menées dans la commune de Naveil (Loir-et-Cher), rue de la Condita, ont été réalisées préalablement aux travaux d'extension de l'école élémentaire et du restaurant scolaire. Trois sondages, localisés en bordure de la rue de la Condita et à proximité des locaux des services techniques municipaux, ont mis au jour deux creusements d'origine gallo-romaine ou médiévale dans les alluvions grossières du Loir. Ces faits mal datés ne sont pas caractérisés. Il pourrait s'agir de fosses d'extraction d'alluvions grossières (galets/graviers). Aucun vestige funéraire n'a été

mis en évidence malgré la présence d'inhumations du Bas-Empire et du Moyen Âge autour de l'église située à proximité. Le diagnostic n'apporte pas de précision quant à l'origine de la rue de la Condita, son tracé a pu servir de limite à l'extension occidentale du cimetière. Aucun vestige de la Ferme de Naveil n'a été mis en évidence. Elle figure pourtant sur le cadastre napoléonien dans l'emprise explorée.

Nicolas Fouillet

NEUNG-SUR-BEUVRON

5 rue du Onze-Novembre

Trois sondages, réalisés au 5 rue du Onze-Novembre à Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher), ont révélé une occupation antique le long d'un axe de circulation. Ils documentent l'occupation gallo-romaine du quartier du Bourg-Neuf, secteur occidental de l'agglomération de *Noviodunum*.

La voie n'est pas datée. Les sondages sont trop restreints pour pouvoir l'identifier formellement, mais il est probable qu'il s'agisse de l'axe jusqu'alors supposé en direction de Blois ou d'une rue parallèle. Au sud, les sondages ont révélé un sol extérieur sur lequel une occupation a été fouillée, recouverte par des remblais de démolition. L'ensemble est daté du milieu du III^e s. L'occupation se caractérise par la présence d'ossements de

boeuf. La démolition est recouverte par une ou plusieurs séquences de terres noires. Le site ne sera ensuite réoccupé qu'à la période contemporaine.

Ce diagnostic confirme la vocation artisanale du quartier antique du Bourg-Neuf. Ils sont à mettre en relation avec les résultats de sondages réalisés en 2005 qui ont livré des déchets de boucherie pour la même période. Cette documentation affine les connaissances que nous avons du site de Neung-*Noviodunum*. Elle permet de s'interroger sur la place qu'occupe l'agglomération Biturige et sur l'exploitation du sol durant l'Antiquité en Sologne.

Jean-Philippe Chimier

NOYERS-SUR-CHER

Le Busa

Pour des raisons économiques liées au projet d'exploitation, la fouille préventive du site le Busa à Noyers-sur-Cher (Loir-et-Cher) a été scindée en deux phases distinctes de surfaces équivalentes de 12 000 m². La première phase s'est déroulée durant l'automne 2016, la deuxième phase est prévue pour l'automne 2017. Ces deux phases constituent une opération régie par une seule prescription et une seule autorisation de l'État sous le contrôle du même responsable d'opération, Régis Picavet (Paleotime). Aussi le présent résumé ne concerne que la première phase. Nous avons tenu, dans un cadre temporel restreint à huit mois, à présenter des études abouties pour ce qui concerne la géoarchéologie et l'étude des mobiliers céramiques et lithiques. Des études tests ont été réalisées dans le domaine archéobotanique avec des résultats discutables. Une étude globale, incluant les résultats de la campagne 2017 sera rendue au plus tard pour octobre 2019.

Pour ce qui concerne la phase 1, la prescription portait sur d'éventuels indices mésolithiques découverts dans les tranchées 2, 3, 4 et 5 du diagnostic de 2012 sur la base de caractères techno-économiques convergents, sans pour autant présenter de caractères culturels marqués. La tranchée 7 avait livré deux armatures tranchantes attribuées au Néolithique *lato sensu*. Au final, excepté de très rares indices, le Mésolithique est absent de la surface fouillée. Par contre, une concentration de mobilier principalement lithique et céramique, présentant des caractères d'homogénéité et s'insérant au sein d'un même horizon est présente au sud-ouest de l'emprise.

Les résultats de l'étude géoarchéologique montrent que la -ou les- fréquentations humaines ont pris place sur une légère élévation du relief. Ces concentrations ne sont pas en position secondaire. Les concentrations de mobilier n'ont pas été provoquées par des événements géomorphologiques, il s'agit bien de concentrations archéologiques. Même si des perturbations sont clairement présentes, le contexte taphonomique demeure favorable

pour l'étude archéologique. L'ancien chenal situé au nord de l'occupation traversant l'emprise d'est en ouest est en phase finale de comblement et l'emplacement du lit du Cher contemporain n'a pas été retrouvé.

Sur les quatre datations par le radiocarbone réalisées dans les concentrations de mobilier, une seule a donné un résultat cohérent avec l'âge attendu des mobiliers, autour de 3500 ans cal. BC, à la transition entre le Néolithique moyen et récent, au tout début du Subboréal. Cette période connaît un regain d'activité fluviale et des modifications environnementales significatives apparaissent dans les fonds de vallées. En raison de sa localisation au cœur de la plaine inondable, le site du Busa constitue ainsi un point d'étude intéressant pour traiter des rapports milieux-sociétés.

Les informations fournies par le mobilier lithique attestent la présence d'un débitage réalisé à la pierre tendre et par percussion indirecte. Il est encore trop tôt pour conclure à une contemporanéité ou au contraire à une valeur diachronique révélée par ces deux productions. Deux bitroncatures géométriques, deux pics et divers outils sont compatibles avec une attribution à un Néolithique moyen II. Une bitroncature triangulaire évoque les armatures dites de Sublaines et des microdentikulés sur lame sont à rattacher à une phase du Néolithique récent. La répartition spatiale homogène de tous ces éléments, leurs imbrications au sein de chaînes opératoires similaires, ainsi que la présence d'une unique nappe de mobilier archéologique, sont autant d'éléments qui évoquent la possible présence d'une phase de transition entre un Néolithique moyen II et un Néolithique récent régional. En tout état de fait, la série lithique taillée offre un jalon typo-technologique précieux pour la fin du Néolithique régional qui reste mal connue.

La céramique, très mal conservée et étroitement associée au mobilier lithique, pourrait se rattacher aux périodes allant du Néolithique moyen au Néolithique final.

Le seul profil restitué est celui d'un vase à carène que l'on pourrait placer au Néolithique final arténacien. Il viendrait compléter les rares éléments du Néolithique récent/final et contribuerait à l'impression d'homogénéité technique et stylistique de la majorité des tessons présents sur le site. Ces observations sont globalement en accord avec les résultats de l'étude des silex.

La phase 2 de la fouille prévue pour l'automne 2017, a été diagnostiquée uniquement sur la base d'une tranchée axiale et d'une fenêtre de quelques mètres carrés. Des découvertes inattendues peuvent trouver leur

place dans les surfaces non sondées. Située au nord de l'emprise de la phase 1, une occupation diachronique se rapportant au Néolithique au sens large est attendue en contexte de plaine alluviale. Des espoirs sont fondés sur la présence de concentrations datables et culturellement définissables à mettre en relation avec l'occupation de la phase 1. La recherche de l'emplacement du lit du Cher au Néolithique pourra être un des axes majeurs de cette campagne pour une meilleure compréhension de l'occupation et de l'exploitation du site.

Regis Picavet

Époque moderne

SAINT-AIGNAN la Pinnevardière

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit la Pinnevardière sur la commune de Saint-Aignan a permis de mettre en évidence une zone d'extraction de calcaire

matérialisée par deux grandes fosses datables de la période moderne.

Céline Landreau

SELLES-SUR-CHER Le château

notice non reçue

Moyen Âge

VENDÔME Abbaye de la Trinité, cour du cloître et chevet de l'abbatiale

Une surveillance de travaux a été prescrite préalablement aux réaménagements, par la commune, de deux jardins entourant l'ancienne abbatale de la Trinité, respectivement à l'est du chevet de l'abbatiale et dans l'ancien cloître au sud.

Les résultats de la surveillance dans le jardin du chevet de la Trinité (parcelle AR 402) ont montré une importante couche de terre à jardin (d'au moins 50 à 60 cm) dont la mise en place pourrait remonter au moins au XVII^e s dans la mesure où les plans anciens indiquent à cet emplacement les jardins de l'abbé.

L'opération dans la cour du cloître (parcelle AR 371) a mis en évidence cinq informations principales. L'ensemble de l'espace central de la cour est arasé au niveau de circulation de la salle capitulaire du XIV^e s. sans que cet arasement n'ait pu être daté précisément (XIX^e ou XX^e s.). Il semble que la cour ait subi une série d'aménagements hydrauliques au cours du XIX^e s., lors de sa transformation en manège à chevaux. L'opération a révélé une importante couche de niveau de jardin d'une

cinquantaine de centimètres sur l'ensemble de la cour présentant peu de mobilier archéologique mais très hétérogène dans leur datation (de l'Antiquité au XIV^e s.) laissant présager des occupations plus anciennes sous ce niveau. L'observation des fondations des piles du cloître a conforté les interprétations d'Isabelle Isnard formulées dans sa thèse sur l'abbatiale de la Trinité à propos du chantier de construction du cloître gothique, à savoir une lente construction entre le XIV^e et le XVI^e s. Les piles orientales, les plus anciennes, semblent avoir été édifiées en tranchée ouverte alors que les piles occidentales, du XVI^e s., ont été construites en tranchée aveugle. Enfin, plusieurs maçonneries, antérieures à la construction des galeries du cloître, ont été observées. Édifiées en moellons de calcaire, elles pourraient remonter aux XI^e et XII^e s. Elles sont visibles à une cinquantaine de centimètres dans la partie nord du jardin et conservées à moins de 10 cm dans sa partie méridionale.

Gaël Simon

VENDÔME

Bois de l'Oratoire (tranche 1)

Le diagnostic archéologique réalisé sur une superficie de plus de 24 ha a livré de nombreuses informations toutefois limitées spatialement, du fait de leur implantation en limite d'emprise.

Les premières traces d'occupation concernent le Paléolithique moyen. Plusieurs pièces lithiques, dont un nucléus et un éclat Levallois, ont été mis au jour dans plusieurs tranchées.

La Protohistoire est documentée par une dizaine de structures de combustion dont la variété et les artefacts recueillis témoignent d'activités culinaires et/ou domestiques qu'il conviendrait de définir. Le mobilier céramique isolé caractérise la fin du premier âge du Fer (Ha D3) et/ou le début de La Tène ancienne (entre -525 et -400 av. J.-C.).

Dans un autre secteur, une cave antique (150-220 ap. J.-C.) a livré un mobilier domestique (vaisselle de présentation et faune consommée) ainsi que des traces d'activités métallurgiques (scories et battitures), qui attestent la présence d'un habitat et d'activités métallurgiques dans les environs.

À proximité, deux grandes fosses, dont une possible mare ou un petit étang (plus de 450 m² d'ores et déjà circonscrits), ont été dégagées. Cependant, le mobilier recueilli, antique et mérovingien, suscite de nombreuses questions quant à son attribution chronologique, car des traces d'une occupation mérovingienne ont été détectées au nord-est, à une centaine de mètres. Les vestiges, représentés pour l'essentiel, par des trous de poteaux et une petite fosse à comblement détritique, offrent des indicateurs fiables concernant l'implantation sur place d'une unité domestique dont l'étendue n'a pu être estimée.

Enfin, quelques fosses d'extraction documentent l'époque moderne tandis que deux séries de fossés linéaires peuvent matérialiser des chemins ruraux fréquentés à une date incertaine. Dans la mesure où ils ne figurent pas sur le cadastre napoléonien (1811), on peut estimer qu'ils ont pu fonctionner plus récemment.

Hélène Froquet-Uzel

VENDÔME

Rue Saint-Denis et rue Yvon-Villardeau

Le « grand cimetière » de Vendôme était situé au nord de la ville, le long de la rue du Faubourg Chartrain et une chapelle y était présente. Selon les sources archivistiques, les premières mentions de la chapelle (et du cimetière) ont lieu au milieu du XV^e s. Toutefois, une origine du XIII^e s. est évoquée par certains auteurs. D'autres chapelles semblent avoir existé au sein de cet espace funéraire. Le cimetière sera définitivement fermé en 1834. En 1893 sera érigé à l'emplacement d'une des chapelles, un théâtre qui deviendra un cinéma dans les années 1960.

Le remplacement des canalisations d'eaux usées dans la partie nord de la rue Saint-Denis et dans la rue Villardeau a été l'occasion d'un diagnostic limité à l'emprise des ouvertures réalisées dans le cadre de ces travaux. L'objectif de cette intervention était de comprendre l'étendue de l'espace funéraire dans sa partie orientale (rue Saint-

Denis) et d'apprécier la puissance stratigraphique des vestiges funéraires et leur niveau d'apparition dans la rue Villardeau qui était positionnée en plein centre de l'aire funéraire. Par ailleurs, il convenait de vérifier la présence de maçonneries, probablement d'origine médiévale qui avaient été perçues à quelques mètres plus au sud de la rue Villardeau lors d'un diagnostic en février/mars 2016. Ces dernières ont été interprétées à l'époque comme une des éventuelles chapelles et il était intéressant de compléter éventuellement le plan et l'agencement de ces structures afin de confirmer l'hypothèse proposée.

L'intervention n'a pas révélé de maçonneries. Seules des inhumations médiévales et/ou modernes ont été reconnues dans la rue Y. Villardeau.

Philippe Blanchard

VERDES

Chemin de Chartres

Le diagnostic archéologique réalisé chemin de Chartres a permis de mettre au jour un quartier d'habitat de la ville antique de Verdes, occupé du I^{er} au III^e s. ap. J.-C. En

outre, il permet de circonscrire le centre monumental à l'est du Chemin de Chartres.

Jean-Philippe Chimier